

A PARTIR DU 15 FEVRIER A 14H

SENS DE CIRCULATION DE LA RUE PERGAUD ET RUE VOLTAIRE

Le comité consultatif de voirie – sécurité, après rencontre des riverains lors de la réunion de quartier, a proposé de mettre la rue Pergaud et la rue Voltaire en sens unique et de créer des aires de stationnement du côté droit de la rue.

Après étude, Bernard Maisse et Franck Gibertini informent que la rue Pergaud pourrait être mise en sens unique (dans le sens descendant) ainsi que la rue Voltaire ; par contre, l'étude sur le stationnement doit être poursuivie.

Le Conseil Municipal valide cette proposition – un arrêté d'une validité de 6 mois sera pris pour essayer ce sens de circulation et avoir les remarques des riverains.

